

Agadir : Pour l'aménagement de la baie de la ville

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 12-12-2009 12:04:35

La SMIT compte, essentiellement, la poursuite des projets lancés par la DAI.

Relevant du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, la Société marocaine d'ingénierie touristique (SMIT) regroupe trois structures publiques d'envergure.

Il s'agit, en l'occurrence, de la Direction des aménagements et des investissements (DAI), de la société nationale d'aménagement de la baie d'Agadir (SONABA) et de la société nationale d'aménagement de la baie de Tanger (SNABT). Ce consortium a été, officiellement, créé conformément à la loi 10-07 et publié au Bulletin officiel, le 13 décembre 2007. Il est géré, aujourd'hui, par un directoire présidé par Omar Bennani et dirigé par Amine Bensouda, membre du directoire et directeur général et par Toufik Souli, membre du directoire et directeur des investissements. Cette entité se veut un pôle d'excellence de l'ingénierie touristique au service de l'Etat, impliqué dans la réalisation des objectifs assignés au terme de la vision 2010-2020.

Au-delà des chantiers grandioses entrepris par l'ex-SONABA et l'ex-SNABT, la SMIT compte, essentiellement, la poursuite des projets lancés par la DAI, ceux inscrits, notamment, dans la stratégie nationale de développement du produit touristique, dont le Plan Azur, le Plan Mada'In, la Plan Biladi et autres. Engagé, donc, dans ladite stratégie innovatrice, instaurant la culture d'animation et la prodigalité de prestations plus optimales en la matière, répondant aux ambitions des autorités compétentes et aux exigences des touristes marocains et étrangers, le consortium a, récemment, procédé au lancement du projet du nouveau pôle d'animation Founty. Ce dernier est inscrit dans le cadre d'une approche globale, tenant en considération toutes les composantes de ce projet de pôle d'animation, dont se dotera la cité Founty, entre autres, les atouts dont elle jouit ; sa situation géographique, en l'occurrence, lui permettant la liaison au réseau routier via la RN 10 et le barreau Est-Ouest, qui représentent des artères stratégiques liant le site à l'aéroport Agadir-Al Massira, aux golfs et aux villes du Sud.

A l'enceinte de la cité, des voies ont été aménagées pour faciliter l'accès à ladite place d'animation. La cité est, ainsi, bordée, sur les façades, d'espaces verts et elle est dotée d'un parc sis au coeur de ladite zone d'habitation, comprenant, outre les immeubles dédiés au logement, des villas de haut standing, des résidences hôtelières et des infrastructures de base, telles qu'une mosquée, des écoles, un collège, le lycée français d'Agadir et un bureau de poste. Une étendue estimée de 4 ha de la superficie totale de la cité a été destinée à la mise en place d'un arsenal important d'équipements privés dédiés au public. Située, donc, au centre de ce dispositif draconien conjuguant, dans l'harmonie et dans la perfection, l'urbanistique, le touristique et l'architectural, la place d'animation est conçue pour représenter un vecteur de cohésion et de convergence des différents modules du site. Grâce à son architecture homogénéisant les traits d'authenticité et ceux du modernisme, ce module, de tendances culturelles, prodiguera des espaces d'animation et de shopping, de restauration et de loisirs. Il permettra, aussi, au balnéaire d'Agadir de se doter d'une capacité additionnelle d'environ 600 lits.

Projet de pôle d'animation

A l'instar d'autres projets lancés par la SMIT, ce projet de pôle d'animation cerne un volet important consacré à l'artisanat marocain. Ceci lui permettra de contribuer à la promotion du produit artisanal et à la prodigalité, aux touristes marocains et étrangers, de la possibilité de s'en procurer. A travers, ce projet, via son attractivité, constituera une véritable impulsion à l'instauration de ladite culture d'animation indispensable pour tout épanouissement touristique.

De ce fait, le développeur de la zone est appelé à la création, dans un contexte innovant, d'un espace, proprement dit, moderne, de commercialisation de produits artisanaux à fort potentiel culturel, veillant, surtout, au maintien de l'adéquation entre la conservation de l'identité et la pérennisation de la créativité et de l'innovation.

Abdelfattah Aberbri
LE MATIN